

Voici la motion condamnant le ministère

Cartier: "Que le conseil ne prendra pas en considération la question des subsides, jusqu'à ce qu'il reçoive l'assurance que le gouvernement ne dépensera pas des argents pour la translation du siège du gouvernement à Québec?"

CONDAMNATION DE PIERRE GAUVREAU.

Voici un extrait du rapport du Comité permanent des comptes publics qui prouve qu'il faut que la position de l'architecte certificateur soit critique pour que des hommes de la trempe de Turcotte, Simard, Dunkin, Cayley, Jobin etc aient consenti à adopter un rapport dans lequel on lit ce qui suit:

"En même temps le Comité doit remarquer que les détails de dépense tels que fournis par M. Gauvreau, ne sont point rendus d'après ce mode que requéraient des travaux aussi grands et aussi importants. La manière de calculer les voyages faits par des vapeurs et des goëlettes n'est pas correcte et n'était nullement nécessaire. Un compte détaillé et séparé eut été bien plus clair et plus satisfaisant et eut détruit le principal motif de soupçon qui semble s'être élevé dans l'esprit de certaines personnes, mais qui dans l'opinion de votre comité, n'est pas ressorti sous le poids de la preuve que des comptes excessifs avaient été audités sans hésitation ou déparlement."

LE MAIRE SUPPLÉANT.

Le conseiller Audette qui après l'ex-conseiller Le Moine, a le plus contribué à gaspiller l'argent de la Corporation pour bâtir la halle Champlain, a été, vendredi dernier, élu maire suppléant. Notre ami le PATRIOTIQUE et LIBÉRAL docteur Rousseau a failli l'emporter sur le conseiller Audette qui n'a été élu maire-suppléant qu'on faisant extorquer par ses amis un scrutin destiné au docteur Rousseau. Il faut être juste et dire la vérité. Cette élection n'a été qu'une farce, et les candidats des personnages dont la présomption ou la sottise rendait ridicules au dernier point. De sorte qu'après s'être chicanés, pendant trois heures, sans pouvoir réussir à nommer au scrutin secret un maire-suppléant, les conseillers ont fini par trouver que la blague que faisait J. P. Rhéaume tenait trop du charlatan, et que les pilules du docteur Rousseau étaient trop évanées. Voilà pourquoi les médailles de cuir du conseiller Audette brilleront sur la chaise civique au pré-judice du ciment de Pierre Gauvreau. Les citoyens se rejoignent, sans doute, en apprenant que le Dr. Rousseau est encore en disponibilité. Ils peuvent avoir raison, car il en est de même des conseillers comme des chevaux: un BORGNE vaut souvent moins qu'un aveugle; mais pour nous, l'élection manquée du docteur Rousseau nous est un grand chagrin. Outre le désir, bien inno-

cent du reste, de voir la pose civique de notre ami, nous pardons pour toujours, peut être, hélas! l'occasion de raconter à nos lecteurs les merveilles des repas à la Lucullus qu'il se proposait d'offrir. Il avait même retenu d'avance la Salle Musicale pour y donner un bal masqué. Le lecteur est prié de ne pas lire ceci d'un mauvais oeil. Sur notre recommandation il avait presque consenti à tenir, trois fois par semaine, des levers magnifiques. Mais ce qui devait mettre le sceau à sa renommée c'était un magnifique lièvre qu'il avait reçu pendant sa captivité en 1837. Bien que plus petit que celui auquel, dans un roman, Alexandre Dumas, père, donne les proportions d'un âne, ce lièvre est encore plus célèbre. Avec ce lièvre le docteur Rousseau se

proposait de lecturer sur "L'art de conserver des lièvres et de se nourrir sans en manger." C'est été, rendre, comme on le voit, le plus grand service aux classes ouvrières qui, depuis quelques années, grâce à la mauvaise administration politique et municipale, ont une bien médiocre cuisine. Néanmoins il ne faut pas désespérer: un jour, peut être, si la disette de conseillers capables continue, le docteur parviendra à s'asseoir sur la chaise civique. Alors nous publirons le programme des bals et des dîners qu'il donnera au Conseil-de-Ville.

Toutefois, nous prévenons nos lecteurs, qu'il y aura, en cette occasion, une avalanche de pains d'épices et un orage de bière d'épinette.



UNE COURSE A LA MAIRIE.

Audette—Ainsi docteur, vous croyez l'emporter sur moi?
Rousseau—Sapristi d'annerves! Ce serait étrange que mon noble coursier fut devancé par une rosse de nufet!
Audette—Vous n'arriverez pourtant pas avant moi à la mairie.

Rousseau—Dussé-je crever ma monture j'arriverai avant vous!
Audette—Docteur, vous n'êtes point poli, pourquoi tournez-vous ainsi, le dos au soleil?
Rousseau—Je suis plus galant pour la lune; d'ailleurs je ne suis point la mode: à la selle comme en politique, je m'oppose au progrès de mon siècle.



LE LOUIS XIV DU CANADA OU LE COMPATRIOTE DE LA RAMPADOUR.

CARTIER—L'Etat c'est moi!

LES MOUTONS—Bravo!